



Déclaration de l'Union Locale CGT d'Amboise/Bléré/Château-Renault

Une nouvelle fois des manifestations ont été interdites par des préfets aux ordres du ministre de l'intérieur.

Dernièrement, ce sont des manifestations de soutien au peuple Palestinien et pour la paix qui n'ont pas été autorisées. L'Union Locale CGT réitère son attachement à la liberté d'expression et au droit de manifester, inscrit dans notre constitution, ainsi que sa volonté de le faire respecter.

Depuis l'attaque terroriste du HAMAS, semant la mort et la terreur sur des civils israéliens, ainsi que des prises d'otages, le nombre de victimes, morts ou blessés ne cessent de s'accroître, notamment sur la bande de Gaza soumise à d'intenses bombardements israéliens depuis plus de 20 jours. Les civils de part et d'autre paient injustement un lourd tribut.

L'Union Locale CGT d'Amboise/Bléré/Château-Renault se déclare

- Pour l'arrêt immédiat des bombardements des deux belligérants,
- Pour le respect du droit international et du droit humanitaire,
- Pour la paix au Proche Orient et la reconnaissance de 2 états libres et démocratiques : Israélien et Palestinien,
- Pour la liberté d'expression et de manifestation.

Amboise, le 30 octobre 2023